

Conditions générales de vente MuséoParc Alésia 2023 - Billetterie en ligne

PRÉAMBULE

Votre confirmation de commande implique votre adhésion, sans réserve, aux présentes conditions générales de vente (CGV). Les présentes CGV sont consultables sur le site Internet www.alesia.com et prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation expresse de notre part, signée du Directeur général. Les billets vendus en ligne sont réservés aux particuliers. Ils doivent être imprimés ou présentés sur smartphone au personnel d'accueil.

1 - DÉFINITIONS ET GÉNÉRALITÉS

1.1 - Définitions

Aux présentes conditions générales de vente, la SPL MuséoParc Alésia, est dénommée « **le prestataire** »,

son siège social est 1 Route des Trois Ormeaux - 21150 ALISE-SAINTE-REINE, SIRET 491 250 00026 - RCS Dijon,

N° de téléphone : 03.80.96.96.23, e-mail : contact@alesia.com,

Le site internet de la SPL MuséoParc Alésia est situé à l'adresse URL suivante : <http://www.alesia.com>.

Est dénommé « **client** », toute personne avec laquelle la SPL MuséoParc Alésia conclut un contrat de vente régi par les présentes conditions générales de vente.

Est dénommée « **commande** », tout contrat liant le client à la SPL MuséoParc Alésia pour la réalisation et l'exécution de la vente de billetterie en ligne.

Est dénommé « **billetterie en ligne** » le portail spécifique du site du MuséoParc Alésia permettant la souscription de billets d'accès.

Est dénommé « **billet non daté** » le billet valable n'importe quel jour durant la période pour laquelle une réservation a été effectuée. Il permet l'accès aux espaces de visite définis dans l'offre, Le client se présente à l'accueil du MuséoParc Alésia pour le contrôle du billet imprimé ou visible sur smartphone.

1.2 - Domaine d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande effectuée par Internet d'une ou plusieurs prestations souscrites par le client auprès de la billetterie en ligne du MuséoParc Alésia.

1.3 - Capacité de conclure un contrat

Le client déclare avoir la capacité de conclure le présent contrat, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

1.4 - Acceptation des CGV

Le client déclare avoir lu les présentes CGV et reconnaît en avoir une parfaite connaissance. Il les accepte sans réserve dans leur intégralité et renonce ainsi à se prévaloir de tout autre document.

1.5 - Modification des CGV

Le MuséoParc Alésia se réserve le droit de modifier unilatéralement, et à tout moment, les présentes CGV et de les appliquer à toutes les commandes passées après la date de modification et de publication sur le site internet.

2 - COMMANDE

2.1 - CGV et règlement intérieur

Toute commande de prestation est soumise aux présentes CGV ainsi qu'au règlement de service du MuséoParc Alésia. Chaque visiteur doit se conformer au règlement de service définissant les règles applicables aux visiteurs du MuséoParc Alésia. Le règlement est disponible sur demande à l'accueil du Centre d'interprétation, et des Vestiges de la ville gallo-romaine et consultable sur le site internet www.alesia.com.

2.2 - Identification

Pour valider une commande, le client doit s'être identifié après avoir préalablement créé un compte sécurisé par identifiants (login et mot de passe).

2.3 - Billet non daté valable sur une période

Le client est invité à vérifier la période d'utilisation de son billet d'entrée, le billet proposé par le MuséoParc Alésia n'étant pas daté mais valable pour une période choisie.

2.4 - Vérification de la commande

Le client a la possibilité de vérifier sa commande avant de l'enregistrer définitivement, il peut donc la modifier à sa convenance préalablement.

2.5 - Enregistrement définitif de la commande

La commande n'est définitivement enregistrée qu'à la deuxième et dernière validation de l'écran récapitulatif de commande. Ce clic d'acceptation rend la commande irrévocable. Le client a la possibilité d'identifier ses erreurs avant cette dernière validation et de les corriger.

2.6 - E-mail de confirmation de commande

Le client reçoit après la validation du dernier écran de récapitulatif de commande un courrier électronique dans lequel le MuséoParc Alésia accuse réception de la commande du client. La conservation de cet e-mail ou son impression par le client constitue une preuve de la passation de commande, mais ne constitue pas un titre d'accès.

2.7 - Impression de billet non daté

Dans son e-mail de confirmation de commande, le client reçoit un lien permettant de visualiser le billet sur smartphone ou de l'imprimer à l'aide d'une imprimante ordinaire et d'un accès Internet. Pour être valide, le billet doit être imprimé en mode paysage, sur une feuille A4 blanche, vierge recto. À chaque prestation achetée correspond un billet à imprimer. Le prestataire décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de l'impression du billet imprimable à domicile. Le billet imprimable comporte un code barre unique qu'il convient de ne pas plier. Chaque billet est contrôlé à l'entrée à l'aide d'un lecteur de code barre. Par conséquent, le Client ne peut être admis plusieurs fois avec le même billet. La reproduction de billet est interdite : seule la première personne porteuse du billet et se présentant à l'accueil dispose du droit d'accès. Elle est considérée comme le porteur légitime. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Si le détenteur d'un billet imprimable à domicile est refusé pour fraude lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement de la somme acquittée.

2.8 - Non délivrance de billet sur place

En cas d'oubli ou de vol, il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, aucune réédition du billet, de quelque nature que ce soit, autre que le seul billet initial imprimable par le client et le client devra s'acquitter *in situ* du droit d'entrée au MuséoParc Alésia. Il convient ainsi pour le client de vérifier sa messagerie électronique avant de se présenter à l'accueil du MuséoParc Alésia.

2.9 - Non contestation des informations figurant sur les courriers électroniques

Toutes les informations figurant sur les courriers électroniques de confirmation seront réputées acceptées par le Client s'il ne les a pas contestées par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 8 jours. Toutefois, elles pourront être contestées si elles diffèrent des réservations telles que mentionnées dans l'écran récapitulatif de commande.

2.10 - Impossibilité du délai de rétractation

Conformément à l'article L 121-21-8 paragraphe 12 du Code de la Consommation, l'activité du MuséoParc Alésia étant assimilée à une activité de loisirs, les billets d'accès ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Le client ne bénéficie pas, par conséquent, du délai de rétractation de 14 jours prévu par l'article L.121-21 du même code.

3 - TARIFS

3.1 - Tarification

Nos tarifs incluent le droit d'entrée, le prix de la prestation fournie, les frais de gestion et les taxes diverses notamment la taxe à la valeur ajoutée (TVA) en vigueur le jour de visite.

3.2 - Tarif des billets individuels

Les billets achetés en ligne (tarifs « adulte », « junior », et « réduit ») offrent une réduction de 1,00 € par rapport aux tarifs des billets vendus au guichet, de catégorie et période équivalentes.

3.3 - Tarif enfant, tarif junior et tarif réduit jeune

Les enfants de moins de 7 ans bénéficient de la gratuité d'accès. Il est cependant impératif de leur réserver un billet gratuit.

Les enfants de 7 à 12 ans inclus bénéficient du tarif « junior ».

Les enfants de 13 à 17 ans inclus bénéficient du tarif réduit « jeune ».

Un justificatif d'âge pourra être demandé à l'accueil le jour de la visite.

Conditions générales de vente MuséoParc Alésia 2023 - Billetterie en ligne

3.4 - Autres tarifs réduits et gratuités d'accès

Les apprentis, les étudiants, les adultes en famille nombreuse, les demandeurs d'emploi et les senior de plus de 60 ans bénéficient du tarif réduit. Un justificatif sera demandé à l'accueil le jour de la visite.

Les titulaires du RSA, de l'aide sociale, du minimum vieillesse, les enseignants titulaires du Pass Éducation, les professionnels de la culture et du Ministère de la Culture, les personnes en situation de handicap + 1 accompagnateur bénéficient de la gratuité d'accès sur présentation d'un justificatif à l'accueil le jour de la visite. Ces billets ne sont pas disponibles à la réservation en ligne.

3.5 - Mode de paiement

Le seul mode de paiement accepté dans le cadre des présentes conditions générales de vente est la carte bancaire. Les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, / Eurocard Mastercard sont acceptées. Le site internet de billetterie en ligne du MuséoParc Alésia fait l'objet d'un système de sécurisation. La saisie et la transmission des données sont sécurisées par le protocole SSL et 3D Secure.

3.6 - Débit du compte bancaire du Client

Le MuséoParc Alésia garantit que le client ne verra son compte bancaire débité qu'une seule et unique fois via le site de paiement sécurisé, pour le montant total de la commande enregistrée.

4 - MODALITÉS D'ACCÈS

4.1 - Horaires

Les différents horaires des accès sont visibles sur le site internet www.alesia.com. Le MuséoParcAlésia ouvre à 10 heures. Le temps de visite est libre dans la limite des horaires pratiqués. Les clients sont invités à se présenter à l'accueil pour un accès et une visite complète de l'ensemble des espaces au moins trois heures avant l'heure de fermeture (l'accès n'est plus permis 45 minutes avant l'horaire de fermeture). Il est de la seule responsabilité du client de vérifier préalablement les dates et heures d'ouverture sur le site internet www.alesia.com.

4.2 - Refus d'accès

Le MuséoParc Alésia se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue pourrait être jugé perturbant à l'intérieur du site. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être demandé par le client qui se sera vu refuser l'accès au site pour les raisons évoquées précédemment.

5 - OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1 - Obligations du prestataire

Le prestataire s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la prestation proposée en billetterie en ligne ; seule une circonstance de force majeure peut l'en exempter (voir infra "Annulation" au paragraphe n° 7).

5.2 - Modification par le prestataire

La Direction générale du MuséoParc Alésia, après la validation définitive de la commande, se réserve le droit de modifier toute prestation en cas de survenance d'événement de force majeure, de cas fortuit ou de besoins d'exploitation spécifiques. Afin de garantir dans la mesure du possible, un produit conforme aux attentes du client, une prestation de substitution pourra être proposée au client, qui peut la refuser (voir infra le paragraphe n° 7.1)

6 - RESPONSABILITÉS

6.1 - Responsabilités du prestataire

La Direction générale du MuséoParc Alésia peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues par les CGV, de façon imprévisible et insurmontable, soit à un cas de force majeure.

6.2 - Responsabilité du client

Le Client sera tenu pour responsable de tout dommage, direct ou indirect, lié à sa présence au MuséoParc Alésia que ce soit à l'égard du personnel et/ou des autres visiteurs du MuséoParc Alésia, ou encore à l'égard de tout matériel mis à disposition du client par le MuséoParc Alésia.

7 - ANNULATION / MODIFICATION

7.1 - Reprise et échange

Le MuséoParc Alésia propose des billets non datés. Ils ne sont ni repris, ni échangés, sauf en cas d'annulation d'un accès et de décision par le prestataire du remboursement des billets. En cas de remboursement décidé par le prestataire, le remboursement se fera au profit de l'acquéreur initial contre remise du billet.

7.2 - Interdiction de revente

Le prestataire interdit expressément la revente du billet non daté de manière habituelle.

7.3 - Annulation / Force majeure

Le MuséoParc Alésia se réserve, sans versement d'une quelconque pénalité ou indemnité, le droit d'annuler l'exécution des prestations ou de modifier sa programmation si des événements de force majeure ou cas fortuit l'y contraignent.

8 - DONNÉES PERSONNELLES

8.1 - Collecte des informations via la billetterie en ligne

Les informations collectées sont destinées au MuséoParc Alésia. Leur traitement informatique a pour finalité le traitement de la demande du client et de la gestion commerciale du MuséoParc Alésia : validation et gestion des commandes, réponse et envoi d'informations commerciales lorsque le Client a donné son accord.

8.2 - Droit de modification des informations collectées

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations qui le concernent, que le client peut exercer en s'adressant au MuséoParc Alésia. Pour des raisons de sécurité, le MuséoParc Alésia devra vérifier l'identité du client demandeur afin d'éviter toute communication d'informations confidentielles le concernant à un tiers.

8.3 - Informations obligatoires

Les champs des formulaires d'inscription lors de la création de compte, suivis d'un astérisque doivent obligatoirement être renseignés. Si tel n'est pas le cas, le MuséoParc Alésia ne peut pas prendre en compte la création de compte du Client.

9 - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

9.1 - Droits de propriété intellectuelle

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, logos, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle du MuséoParc Alésia sans son accord préalable écrit de la Direction générale du MuséoParc Alésia.

9.2 - Responsabilité

Le prestataire s'engage à apporter la preuve qu'il est régulièrement assuré auprès d'une compagnie solvable pour la réparation des dommages dont il pourrait être reconnu civilement responsable. Les participants aux prestations fournies par le MuséoParc Alésia demeurent responsables de leurs vêtements, objets et matériels personnels ; la responsabilité du prestataire ne peut être nullement recherchée en cas de préjudice.

9.3 - Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par courrier en recommandé avec accusé de réception au plus tard dans les 8 jours ouvrables suivant la visite, à la Direction générale du MuséoParc Alésia. Ce courrier doit préciser le numéro de la commande ainsi que les motifs précis motivant la réclamation.

9.4 - Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'application des présentes conditions, les parties essaieront dans la mesure du possible de régler leur litige à l'amiable. Les parties conviennent que seules les juridictions du département de la Côte-d'Or pourront être saisies en première instance en cas de persistance de litige(s).